

ANNEXE 11 : TABLEAU RECAPITULATIF DES FONCTIONS DE CLUB ET DES CERTIFICATIONS FFVoile

Les fonctions et certifications FFVoile

Les fonctions de club :	Certifications FFVoile
Les fonctions (à partir de 18 ans) :	Les diplômes (à partir de 18 ans) :
<ul style="list-style-type: none"> - Animateur de club (sauf conducteur / route à partir de 21 ans) - Arbitre de club - Commissaire de régata 	<ul style="list-style-type: none"> - Moniteur FFVoile - Entraîneur FFVoile
Les situations particulières :	Les qualifications (à partir de 18 ans) :
<ul style="list-style-type: none"> - Jeune arbitre (dès 14 ans) - Aide-animateur (dès 16 ans) - Aide-moniteur (dès 14 ans) - Aide-entraîneur (dès 16 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formateur FFVoile (évaluateur, formateur de formateur) - Arbitre (comité de course, juge, umpire, jugeur d'épreuve, contrôleur d'équipement de course au large (régional, national, international)) - Certificat ISAF (course au large)